

La Vie Du Conseil⁵⁹

CONSEIL MUNICIPAL DU 12 DÉCEMBRE 2016

Voeux de la municipalité

Jeudi 5 janvier 2017, 19h
Palais des Sports M. Lesage
et J. Royer Crécy

RASSEMBLER, mobiliser et avancer

Madame, Monsieur, chers amis,
Rassembler, mobiliser et avancer. Ces trois notions essentielles sont au cœur de ce 7^e conseil municipal de l'année (alors que la loi ne nous en impose que 4). Nous clôturons 2016 avec 165 délibérations votées sur les 12 derniers mois. Ce chiffre à lui seul montre l'ampleur du travail mis en œuvre par vos élus mais aussi par les collaborateurs municipaux. Qu'ils soient ici remerciés de leur travail et de leur engagement. Rien ne se fait tout seul, il faut donner du temps, faire preuve de détermination pour faire avancer notre ville.

itinéraire et doit nous conduire vers une société unie, responsable et inclusive. **Plus que jamais, nous restons déterminés à donner à nos concitoyens les moyens d'agir grâce à des équipements de qualité, des services de proximité, des lieux d'expression citoyenne et un soutien financier réaffirmé aux forces vives du territoire.** Pour preuve, la création de fonds de participation à destination des conseils citoyens aux Vaucrises et à Blanchard ou encore la création d'une bourse annuelle pour récompenser l'engagement sans faille des associations pour le développement de Château-Thierry.

Un engagement citoyen et collectif une nouvelle fois au cœur de notre action tout au long de cette année 2016, tout comme nous aborderons la nouvelle année : rassemblés et optimistes. **Nous ne lâchons rien quand il s'agit de porter des valeurs d'humanisme et de respect de l'environnement.**

Mettons tout en œuvre pour que l'esprit de concorde et d'espoir puisse être présent dans toutes les familles et dans tous les pays du monde.

A vous, à vos familles et à vos proches, l'équipe municipale et moi-même, nous souhaitons d'heureuses fêtes de fin d'année. Nous vous donnons rendez-vous dès le jeudi 5 janvier, à 19 heures au Palais des Sports, pour la soirée de présentation des vœux de notre municipalité.

Jacques Kralal
Député-maire de Château-Thierry

Au fondement de notre démarche, une vision d'avenir, généreuse et solidaire, résolument ouverte sur l'humain. **C'est dans cette optique de rassemblement autour des valeurs d'humanisme que nous avons adopté la Déclaration Universelle des Droits de l'Humanité déjà mise en œuvre dans plusieurs villes de toutes sensibilités politiques.** Bien plus qu'une déclaration de principes, cette déclaration trace notre

Feuille d'émargement

Etaient présents : Jacques KRABAL, Bruno BEAUVOIS, Dominique DOUAY, Mohamed REZZOUKI, Sylvie LEFEVRE, Eric BOZZANI, Françoise MAUJEAN, Sébastien EUGENE, Bernard MARLIOT, Frédéric JACQUESSON, Jean-Marie TURPIN, Catherine GOSSET, Chantal BONNEAU, Jean-François

BOUTELEUX, Thomas BERMUDEZ, Natacha THOLON, Monique VANDENBERGHE, Philippe BAHIN, Bertrand TIXIER, Jean-Claude FAUQUET, Christian COPIN

Absents excusés : Jean-Pierre DUCLOUX (P. à Mme DOUAY), Félix BOKASSIA (P. à M. MARLIOT), Marie-Eve MARTELLE (P. à Mme BONNEAU),

Daniel GENDARME (P. à M. EUGENE), Elisa ROBIN (P. à M. TURPIN), Fabrice FRERE (P. à M. REZZOUKI), Ozlem OKTEN (P. à Mme THOLON), Florence LAMBERT (P. à M. BEAUVOIS), Marie-Isabelle CORDOVILLA (P. à Mme VANDENBERGHE), Dominique Padiou, Laurence CARON

#LVDC59

Directeur de la publication : Jacques Kralal
Textes et maquette : Ville de Château-Thierry
Imprimerie Harvich. Tiré à 8 200 exemplaires
I.S.S.N. : 1286 - 2126

Informations au 03 23 84 86 86 / chateau-thierry.fr



Au fil des délibérations

Château-Thierry : Une ville à vivre, aujourd'hui et demain



Signature de la Déclaration des Droits de l'Humanité : une volonté réaffirmée de porter haut les valeurs humanistes.

La Déclaration Universelle des Droits de l'Humanité

Avec Strasbourg, Paris, Marseille et Colmar, Château-Thierry est l'une des collectivités pionnières adoptant la Déclaration Universelle des Droits de l'Humanité. Présenté à l'occasion du Conseil municipal par Corinne Lepage et adopté à l'unanimité, ce document unique pose les fondements d'un avenir meilleur. En effet, au sein d'un contexte international « étouffant », durement marqué par les conflits et les déséquilibres climatiques, cette déclaration entend apporter « une bouffée d'oxygène » à la société humaine.

Dans la continuité de la Déclaration universelle de Droits de l'Homme et des accords mondiaux sur l'environnement, ce texte intègre toutes les dimensions de notre avenir collectif. Quatre principes, six droits et six devoirs sont énoncés pour réaffirmer la dignité de l'espèce humaine, nos droits fondamentaux, le respect de notre environnement et notre responsabilité envers les générations futures. Dans ce cadre, la déclaration défend les valeurs d'équité, de solidarité, de justice et de paix.

La municipalité, prenant ces principes, droits et devoirs comme ligne directrice de son action, a souhaité faire de Château-Thierry le porte-parole de cette déclaration. Particulièrement engagée dans les domaines de la solidarité et du développement durable, défendant une vision optimiste de l'avenir, notre ville trouve toutes les raisons de s'investir dans cette aventure collective bientôt relayée par les institutions internationales.

VOTE À L'UNANIMITÉ 

INTERCOMMUNALITE

Commission locale d'évaluation des charges transférées

Fixation des attributions de compensation 2016 et diminution du montant de l'attribution de compensation 2017

La fusion entre les Communautés de Communes de la Région de Château-Thierry (CCRCT), de Condé en Brie (4CB), du Tardenois (CCT) et de l'Ourcq et du Clignon (CCOC) interviendra au 1^{er} janvier 2017. Afin que cette fusion n'ait aucun impact négatif sur la fiscalité des Castelthéodoriciens, l'attribution de compensation versée par la Communauté de Communes de la Région de Château-Thierry à la Ville augmentera de 752 000 € à partir de 2017. Le versement de ce complément interviendra en une seule fois, dès la fin de l'année 2016 au titre de l'année 2017.

VOTE À L'UNANIMITÉ 

Syndicat intercommunal

La municipalité désigne un représentant suppléant supplémentaire en la personne de Monsieur Jean-Claude Fauquet, conseiller municipal, pour siéger au nouveau syndicat assurant la gestion des bassins versants de l'Ourcq et du Clignon.

VOTE À L'UNANIMITÉ 

SIVU du ru de Nesles

Afin de prévenir toute dégradation due au ruissellement et à l'érosion du bassin versant géré par le SIVU du Ru de Nesles, il est proposé d'effectuer des travaux dont le coût, estimé à 1 400 000 €, sera réparti sur les 4 communes adhérentes au SIVU. Le Conseil municipal approuve le projet d'aménagement ainsi que la répartition du financement sur les 4 communes.

VOTE À L'UNANIMITÉ 

CCRCT – Rapport d'activités 2015

Rapports annuels sur les services publics d'eau potable (USESA) et d'assainissement (SARCT)

Le Conseil municipal a pris acte des rapports d'activités 2015 :

- » De la Communauté de Communes de la Région de Château-Thierry,
- » De l'USESA sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable,
- » Du SARCT sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement.

FINANCES

Budget général - Décision modificative n°3

Le budget primitif 2016 est modifié pour intégrer l'augmentation de l'attribution de compensation versée dès 2016 dans le cadre de la fusion des communautés de communes. La modification de la section de fonctionnement est ainsi équilibrée à 752 100 €.

VOTE À L'UNANIMITÉ 

Budget annexe restauration

Décision modificative n°1

Le budget annexe restauration est modifié de 670 €.

VOTE À L'UNANIMITÉ 

Créances éteintes

Les créances éteintes sont des créances qui ne peuvent faire l'objet d'un recouvrement. A la suite d'une commission de surendettement d'un habitant, la Ville admet en créances éteintes la somme de 318,99 €.

VOTE À L'UNANIMITÉ 

Autorisation d'engager, de liquider et de mandater certaines dépenses d'investissement 2017

Afin de régler les factures d'investissement des projets en cours, le Conseil municipal autorise le versement, avant le vote du budget primitif 2017, d'un montant de 1 357 000 €. Soit le quart des crédits inscrits au budget primitif de 2016.

VOTE À L'UNANIMITÉ 

Indemnité de conseil du Trésorier Principal pour l'année 2016

Au regard de l'ensemble des prestations fournies par le trésorier de la commune, la municipalité approuve le versement de l'indemnité de conseil à son Trésorier Principal.

VOTE À L'UNANIMITÉ 

Tarifs municipaux inchangés

La municipalité a décidé de ne pas augmenter les tarifs municipaux en 2017. Alors que l'inflation en 2017 est estimée à 0,8 %, cette mesure permet de soutenir le pouvoir d'achat des familles et de garantir à tous l'accès aux services et aux équipements municipaux, dont :

- » La médiathèque,
- » Le centre social La Rotonde,
- » Le cimetière,
- » Les salles municipales,
- » Les droits de place et les droits de voiries,
- » Les horodateurs,
- » L'enlèvement des affiches ou d'un fléchage.

VOTE À L'UNANIMITÉ 

Subventions aux associations

L'association Asatanana France Madagascar agit dans le cadre de la coopération décentralisée entre Château-Thierry et la commune d'Ambohitrolomahitsy, à Madagascar.



Le Conseil municipal décide de verser une subvention exceptionnelle de 1 500 € à l'association pour sa participation au projet de la Maison des Savoirs et de la Francophonie, inaugurée en novembre dernier au sein de la commune d'Ambohitrolomahitsy lors du Sommet de la Francophonie.

VOTE À L'UNANIMITÉ ✓

CCAS – Subvention partielle 2017

Pour faire face aux dépenses obligatoires du CCAS et lui permettre d'assurer son fonctionnement courant dans l'attente du budget 2017, la municipalité décide comme chaque année de lui verser une subvention partielle d'un montant de 100 000 €.

VOTE À L'UNANIMITÉ ✓

URBANISME

Révision du Plan Local d'Urbanisme

Afin de respecter les dispositions environnementales introduites par les lois « Grenelle », la Ville de Château-Thierry doit réviser son Plan Local d'Urbanisme. Tous les habitants seront informés publiquement du projet de révision et pourront participer à l'élaboration du nouveau PLU.

VOTE À L'UNANIMITÉ ✓

Résidence Berlioz (avenue de Blanchard)

La résidence Berlioz située avenue de Blanchard est restée vacante depuis sa vente par la Maison du CIL en 2012 à la société SRPI. Les travaux de réhabilitation n'ayant pas été effectués et l'immeuble présentant aujourd'hui un état de dangerosité particulier, le Conseil municipal engage la procédure d'abandon manifeste. Cette procédure doit motiver le propriétaire à effectuer les travaux nécessaires à la sécurisation du bâtiment.

VOTE À L'UNANIMITÉ ✓

PATRIMOINE

Unité d'archéologie de Château-Thierry

Demande de subvention à l'Etat

Pour compenser le coût des opérations d'archéologie préventive menées en amont des aménagements urbains sur le territoire de la ville (Blanchard, zone de la Moiserie, Mare Aubry), le Conseil municipal sollicite de l'Etat une subvention d'environ 60 000 €.

VOTE À L'UNANIMITÉ ✓

POLITIQUE DE LA VILLE

Fonds de Participation des Habitants et Fonds d'Initiatives Citoyennes

Le Fonds de Participation des Habitants permet d'attribuer des bourses et de soutenir financièrement les projets des habitants de toute la ville. Afin de clarifier son usage, la municipalité décide de créer trois fonds distincts :

- » Le Fonds d'Initiatives Citoyennes des Vaucrises,
- » Le Fonds d'Initiatives Citoyennes de Blanchard,
- » Le Fonds de Participation des Habitants

à disposition de tous les autres lieux de vie. En effet, il est nécessaire de pouvoir distinguer les fonds des Vaucrises et de Blanchard qui, en tant que quartiers prioritaires, peuvent bénéficier de subventions supplémentaires.

À ce titre, l'Etat a attribué 4 000 € aux conseils citoyens des Vaucrises et de Blanchard afin d'alimenter leurs fonds d'initiatives citoyennes respectifs.

VOTE À L'UNANIMITÉ ✓

Contrat de ville

Annexe sur la prévention de la radicalisation

Le Contrat de ville de Château-Thierry se dote d'une annexe « prévention de la radicalisation ». Elle permet d'articuler au niveau local les actions de lutte contre la radicalisation, notamment d'améliorer la veille effectuée sur le territoire. En amont de l'aspect sécuritaire, cet outil fait appel au sens de la citoyenneté et s'appuie sur tous les acteurs de la société civile. En effet, l'objectif est de prêter une attention particulière aux situations d'exclusion ou de dérives sociales, à l'origine des phénomènes de radicalisation, en vue de renforcer la cohésion sociale au sein de notre ville.

VOTE À L'UNANIMITÉ ✓

TRAVAUX

Fourniture et acheminement d'électricité

Dans le respect des règles de libre concurrence, la Ville a organisé un appel d'offres ouvert pour répondre à ses besoins en matière de fourniture et d'acheminement d'électricité. La Commission d'appel d'offres a ainsi attribué le marché aux sociétés suivantes : EDF Collectivités, Direct Energie et Engie.

VOTE À L'UNANIMITÉ ✓

Avenants - Location longue durée de véhicules

Fin 2016, les contrats de location de 11 véhicules du parc roulant de la municipalité arrivent à terme. Le Conseil municipal prolonge les dates de restitution de ces véhicules en signant les avenants nécessaires.

VOTE À L'UNANIMITÉ ✓

PERSONNEL

Mise à jour du tableau des emplois permanents – Agents de catégorie C

Afin de se conformer aux nouvelles règles statutaires des cadres d'emplois de catégorie C, la municipalité modifie son tableau des emplois permanents.

VOTE À L'UNANIMITÉ ✓

Mise à jour du tableau des emplois permanents

Suite au départ en retraite de la conservatrice du musée Jean de La Fontaine, la Ville a recruté son nouveau directeur du pôle muséal de Château-Thierry, Thomas Morel. Le Conseil municipal modifie ainsi le tableau des emplois permanents.

VOTE À L'UNANIMITÉ ✓

Recensement de la population

Afin d'effectuer le recensement de la population, en partenariat avec l'INSEE, la Ville recrute les agents nécessaires et reçoit une dotation de 2 864 € pour financer l'enquête.

VOTE À L'UNANIMITÉ ✓

Création d'un poste de fauconnier

Le spectacle des Aigles de Château-Thierry s'avère être une animation des plus appréciées par les habitants et les visiteurs. Avec une augmentation de plus de 50% de son chiffre d'affaires en 2016, il contribue de manière croissante au rayonnement de notre ville.



Afin de renforcer la gestion du cheptel, la mise en œuvre du spectacle et de poursuivre sa dynamisation, la municipalité décide de créer un poste de fauconnier supplémentaire.

VOTE À L'UNANIMITÉ ✓

Chargé de mission patrimoine

Dans la continuité des actions de mise en valeur de nos atouts culturels, la Ville souhaite lancer une collection d'ouvrages thématiques sur le patrimoine municipal. La municipalité décide de confier cette intervention au chargé de mission patrimoine.

VOTE À L'UNANIMITÉ ✓

CCRCT – Avenant aux conventions de services partagés et de services partagés avec le CCAS

Dans l'objectif d'améliorer l'organisation et de mutualiser les moyens à disposition des collectivités du territoire, le Conseil municipal décide la mise en commun des prestations du service culturel de la Ville avec la CCRCT, ainsi que le partage de la compétence « gestion administrative et financière » entre la Ville et le CCAS.

VOTE À L'UNANIMITÉ ✓



Afin d'assurer la meilleure gestion possible du terrain, la Ville met en place un règlement d'utilisation.

VOTE À L'UNANIMITÉ ✓

EDUCATION-JEUNESSE

Contrat Enfance Jeunesse 2016 / 2019

Dans un souci d'équité sociale et pour pérenniser l'existence des structures de la petite enfance et des dispositifs d'aide à l'enfance sur le territoire, la municipalité décide de poursuivre le partenariat engagé avec l'UCCSA, la CAF de l'Aisne et la MSA dans le cadre du Contrat Enfance et Jeunesse.

VOTE À L'UNANIMITÉ ✓

SPORT

Répartition des frais de déplacement jeunes

Soucieuse de fournir les meilleures conditions de pratique sportive à notre jeunesse, la municipalité aide les clubs sportifs à financer les frais de déplacements jeunes. Ainsi, le Conseil municipal décide de verser 20 700 € à 16 clubs de notre ville.

VOTE À L'UNANIMITÉ ✓

Répartition de l'aide aux clubs sportifs employant un salarié

Les associations sportives de Château-Thierry, proposant un large panel de disciplines, participent grandement à l'épanouissement et au bien-être des Castelthéodoriciens. Aussi, la municipalité décide de répartir la somme de 48 000 € afin de soutenir les 6 clubs de la ville employant un salarié.

VOTE À L'UNANIMITÉ ✓

Subventions exceptionnelles aux clubs

Dans la perspective de toujours renforcer la place du sport à Château-Thierry, la municipalité décide de verser une subvention exceptionnelle d'un montant de 5 060 € à l'Office Municipal des Sports, à l'Etoile Cycliste de Château-Thierry et au club Team Prestia Muay Thai.

VOTE À L'UNANIMITÉ ✓

Approbation du règlement d'utilisation du terrain de football synthétique

La création du terrain synthétique de football de Château-Thierry est un véritable atout. Il permet d'améliorer les conditions et d'augmenter le temps d'entraînement des clubs tout en effectuant des économies d'entretien.

AFFAIRES GENERALES

Dérogations au repos dominical

Avis du Conseil municipal

Souhaitant permettre aux activités commerciales de bénéficier d'ouvertures dominicales exceptionnelles, comme le prévoit la législation, la municipalité a fixé le calendrier des 12 dimanches ouvrables pour 2017.

29 VOTES POUR - 1 CONTRE ✓

Motion pour la mise en accessibilité de la gare SNCF et pour la desserte SNCF Château-Thierry / Reims

Le service public ferroviaire à Château-Thierry et plus largement sur l'ensemble du territoire des Portes de la Champagne est déplorable. Malgré la table ronde du 20 juillet dernier et de nombreuses actions entreprises en lien avec les élus régionaux et les comités d'usagers, les 7 500 voyageurs qui empruntent quotidiennement la ligne TER Vallée de la Marne et le Transilien subissent encore et toujours les mêmes dysfonctionnements : perturbations à répétitions, défaut de communication envers les usagers, report à 2023 des travaux de mise en accessibilité de la gare de Château-Thierry, initialement programmés pour 2018. Devant l'inertie de SNCF Réseau France et cette mise à mal inacceptable du service public, la municipalité sollicite en urgence un rendez-vous auprès du Préfet de Région en présence du président de la SNCF et des élus régionaux Hauts-de-France et Grand-Est.

Plus que jamais vecteur d'emplois, de mobilité mais aussi de développement économique et touristique de notre ruralité, le transport ferroviaire est une question essentielle qui ne peut rester sans réponses concrètes, durables et adaptées aux besoins des voyageurs. Ainsi, le Conseil municipal demande aux responsables de SNCF Réseau France des engagements fermes, datés et respectés pour mettre en œuvre une véritable desserte ferroviaire sur notre territoire. Les habitants du Sud de l'Aisne et les usagers refusent d'être davantage lésés sur ces questions.

VOTE À L'UNANIMITÉ ✓

Motion relative à la gestion de l'écocentre de la Tuilerie à Grisolles

L'écocentre de Grisolles présente des dysfonctionnements importants qui portent préjudice à la tranquillité des riverains. Des nuisances olfactives, ainsi que des dégradations liées à la gestion des eaux souterraines sont ainsi soulignées par le Conseil départemental et relayées par notre Conseil municipal. Ainsi, la municipalité demande à Valor'Aisne, gestionnaire de l'écocentre, de remédier dans les plus brefs délais à ces dysfonctionnements. Par ailleurs, il est demandé l'organisation d'une réunion publique afin de débattre du fonctionnement de l'écocentre.

VOTE À L'UNANIMITÉ ✓

CULTURE

Médiathèque Jean Macé

Demande de subvention à la DRAC

La municipalité souhaite développer un véritable projet scientifique et culturel pour la médiathèque en vue de proposer un service de lecture publique moderne et attractif. Pour financer l'étude du projet, la Ville sollicite les subventions les plus élevées possible auprès de la DRAC.

VOTE À L'UNANIMITÉ ✓

Création d'un pôle muséal

Convention avec la CCRCT

Pour amplifier le rayonnement culturel et touristique de la ville et du territoire, Château-Thierry et la CCRCT regroupent au sein d'un pôle muséal commun, sous la direction du nouveau directeur et conservateur, le musée du Trésor de l'Hôtel-Dieu, le musée Jean de La Fontaine, le musée de la 1^{ère} Guerre de Belleu et la maison Claudel à Villeneuve-sur-Fère.

VOTE À L'UNANIMITÉ ✓

Convention de partenariat

Afin de toujours optimiser et améliorer le fonctionnement de la maison natale de Jean de La Fontaine, la Ville renouvelle son partenariat avec l'Association pour le Musée Jean de La Fontaine.

VOTE À L'UNANIMITÉ ✓

Engagement citoyen collectif

La municipalité souhaite récompenser l'engagement citoyen collectif par la création d'une bourse annuelle de 1 500 € versée à des associations locales suivant des critères définis. Le choix des associations récompensées se fera par un jury composé d'élus et de responsables de services municipaux.

Cette bourse sera ainsi attribuée à des associations dont l'activité particulièrement remarquable favorise le développement local, la solidarité et le rayonnement de la ville. La remise de cette récompense fera l'objet d'une mise à l'honneur des associations au cours de la cérémonie des vœux de la municipalité.

VOTE À L'UNANIMITÉ ✓

Parole aux citoyens

Françoise DUPUIS, présidente de la LDH, Ligue des Droits de l'Homme, a souhaité prendre la parole lors de ce conseil pour « répondre à une tribune parue dans le dernier bulletin municipal, relative à une subvention accordée à la LDH. »

« La LDH est née dans la période de troubles liés à l'affaire Dreyfus. C'est une association construite, par-delà les courants politiques, les opinions diverses, pour mener le combat de l'égalité des droits entre les citoyens.

Il ne faut pas se tromper de cible : nous ne sommes pas les « méchants gauchistes » que certains décrivent, prêts à déstabiliser la République.

Nous sommes simplement des citoyens unis pour défendre l'égalité de tous devant la loi,



L'égalité des droits pour tous, un combat mené de longue date par la Ligue des Droits de l'Homme.

dans le respect des croyances et appartenances politiques de chacun. Nous ne sommes pas une organisation politique, notre combat va au-delà de ça.

Ce soir, je veux remercier le conseil municipal pour la subvention accordée à l'occasion d'un spectacle tiré de textes de Germaine Tillion.

Subventionner un projet comme celui-là, au-delà des partis politiques, c'est soutenir un combat pour un but commun, les droits de l'humanité et la reconnaissance des souffrances endurées par les peuples durant la Seconde Guerre Mondiale. Merci aux élus d'avoir voté, dans leur presque totalité, pour nous soutenir. »

HOMMAGES | La Ville reconnaissante

GASTON CAVALLI, Ancien adjoint sous le mandat d'André Rossi, Gaston Cavalli nous a quittés.

CHRISTINE BERTIN. L'annonce de la disparition tragique de Christine Bertin a plongé les habitants de Blesmes et ses connaissances dans la stupeur et la tristesse. Investie pendant de nombreuses années dans des mandats électifs variés et au sein de moult associations, elle laisse un grand vide pour tous ceux qui l'ont côtoyée. Chacun conservera en mémoire son courage et sa générosité.

COLETTE HIMMESOËTE s'impliquait, aux côtés de son époux Paul, dans l'organisation de manifestations de marche athlétique. Animée par les valeurs de partage, de solidarité, elle aimait les moments de convivialité comme ceux passés au sein de l'association française des diabétiques du sud de l'Aisne.

JEANNINE TROQUENET et ses coéquipières ont marqué le monde du basket-ball en remportant un triplé historique de championne de France junior en 1950, 1951 et 1952. L'équipe avait été honorée en 2011 en se voyant remettre le trophée de l'académie régionale de basket.

PIERRE POULET, secrétaire au syndicat d'assainissement de la région de Château-Thierry a mis en oeuvre la politique de dépollution des eaux usées : chaque logement de l'agglomération a été ainsi raccordé au « tout à l'égout », à la station d'épuration. Un grand merci d'avoir engagé notre territoire sur le chemin du développement durable.



Château-Thierry solidaire : la Ville et l'OCRPA n'oublient pas nos aînés en cette fin d'année.

Une attention particulière à nos aînés

Chaque année, notre ville offre aux seniors un repas de printemps et le colis de fin d'année. La réhabilitation du Palais ayant d'ores et déjà été engagée, un programme exceptionnel de festivités sera proposé, en partenariat avec l'OCRPA (Office Castel pour une Retraite Active).

Ainsi, pour faire honneur à nos aînés, une série de repas conviviaux et festifs se tiendront les jeudis midi à partir de 2017. Le mercredi 18 janvier après-midi, un thé dansant ouvert au plus grand nombre se déroulera également au Palais des

Sports dans une ambiance musicale.

Par ailleurs, la municipalité a décidé d'offrir des colis plus qualitatifs à nos seniors : composés de produits locaux, notamment fournis par l'épicerie solidaire Yaka Demander, 1 600 colis sont ainsi distribués depuis le 1^{er} décembre à toutes les personnes âgées de 68 ans ou plus.

Faire plaisir, réunir, partager, au travers de toutes les animations de la ville, pour toutes les générations et dans tous les lieux de vie, nous voulons faire du vivre ensemble une réalité.



Vous avez été très nombreux à venir profiter de la programmation d'animations de qualité et gratuites.

WEEK-END ENCHANTÉ

| le père Noël n'oublie personne à Château-Thierry !

Spectacles et animations féériques ont rythmé ce week-end plein de surprises au Palais des Sports. Dans une salle comble et une ambiance chaleureuse, petits et grands ont eu la chance de rencontrer le Père Noël en personne samedi 17 et dimanche 18 décembre, autour d'un goûter offert par la Ville. De beaux moments de joie et d'émerveillement pour fêter cette fin d'année à Château-Thierry.



POUR VOTER EN 2017 INSCRIVEZ-VOUS SUR LES LISTES ÉLECTORALES AVANT LE 31 DÉCEMBRE 2016

Inscription sur les listes électorales en Mairie
ou sur WWW.CHATEAU-THIERRY.FR
Élection présidentielle (23 avril / 7 mai)
Élection législative (11/18 juin)
Inscriptions possible jusqu'au 31 décembre à 12h



DES CHIFFRES AUJOURD'HUI
POUR CONSTRUIRE DEMAIN

LE RECENSEMENT SE DÉROULE
À CHÂTEAU-THIERRY
DU 19 JANVIER AU 25 FÉVRIER 2017

SE FAIRE RECENSER EST UN GESTE
CIVIQUE OBLIGATOIRE, UTILE À TOUS

www.le-recensement-et-moi.fr
ou au Pôle Jean-Pierre Lebègue



L'agenda de vos sorties

■ Patinoire

Place des Etats-Unis, jusqu'au 26 février 2017, 14h-19h

■ Exposition - Colorama

Jusqu'au 25 février 2017, Espace d'activités U1, le Silo

■ Exposition - Disorders with attitude

Du 7 janvier au 25 février, Maison de l'Amitié France-Amérique

■ Vœux de la municipalité

Jeudi 5 janvier, 19h, Palais des Sports M. Lesage et J. Royer Crécy

■ Exposition - Avis à la population !

1870 à Château-Thierry

Du 10 janvier au 4 février, Médiathèque Jean Macé

■ Théâtre - 2 ans et trois jours

Vendredi 13 janvier, 21h, Lycée Jean de La Fontaine

■ Conférence - Histoire de la prostitution

Samedi 14 janvier, 14h30, Médiathèque Jean Macé

■ La nuit de la lecture

Samedi 14 janvier, 17h, Médiathèque Jean Macé

■ Concert Lecture - Benjamin Britten

Samedi 21 janvier, 15h, Médiathèque Jean Macé

■ Concert - Jeunes Talents

Dimanche 22 janvier, 17h, Conservatoire

Retrouvez l'agenda des manifestations

www.chateau-thierry.fr



LIBERTÉ D'EXPRESSION Tribunes politiques

Unis pour plus d'humanisme

Pour nous, signer la Déclaration Universelle des Droits de l'Humanité, c'est participer activement à l'édification d'un monde plus responsable, plus à l'écoute de son environnement, qu'il soit humain ou naturel. Si nous avons tous des droits, nous ne devons pas oublier que nous avons aussi des devoirs, envers nos contemporains et à l'égard des générations qui vont nous succéder. Les devoirs dont chacun doit prendre sa part : les élus, à tous les échelons, tout comme les citoyens. Notre société ne pourra progresser qu'à cette unique condition, que nous sachions tous nous rassembler, assumer ce qui nous revient et travailler à l'intérêt général, au-delà de tout clivage ou de tout esprit partisan.

Une ambition collective et fédératrice qui correspond tout à fait à notre ligne directrice à Château-Thierry.

Groupe Château-Thierry rassemblée

Agir pour notre ville

En-dehors de tout aspect partisan, il faut savoir reconnaître quand les choses avancent. C'est bien ce que nous vivons à Château-Thierry : les élus travaillent d'arrache-pied pour faire progresser la ville, dans tous les domaines. Et nous, membres du groupe Droite Unie, nous sommes fiers et heureux d'apporter notre contribution à une équipe municipale qui agit pour ses habitants. Nous exprimons nos désaccords quand nous en avons, mais nous ne serons jamais dans l'opposition systématique. Nous voulons saluer ici l'engagement du maire et de son équipe présents au quotidien pour suivre les dossiers et être aux côtés des habitants. Les résultats obtenus prouvent qu'ils prennent les bonnes décisions.

Groupe Droite Unie

Après Emanuel Macron, c'est Corine Lepage l'invitée de M le Député-Maire lors de ce conseil municipal. Les élections législatives approchent ! C'est inadmissible d'utiliser la municipalité pour ses ambitions personnelles.

Beaucoup d'inquiétudes à quelques jours de l'entrée dans l'année 2017 avec la mise en place, en force, de la nouvelle réforme territoriale (Région : la gratuité des transports scolaires est déjà remise en cause ! Nouvelle Communauté d'Agglomération : Quelles incidences sur nos impôts ?).

Beaucoup de familles vont se serrer la ceinture durant ces fêtes de fin d'année. Faisons de 2017 une année où « l'Humain d'abord » soit le centre du débat politique. Malgré toutes ces difficultés, je vous souhaite mes meilleurs vœux pour l'an prochain.

Groupe Mieux Vivre à Château-Thierry

Pour en finir avec une attaque gravissime à l'égard de notre groupe !

Il est inadmissible qu'un vote du Groupe « Château-Thierry fait Front » aux délibérations soit si violemment attaqué. La Présidente du Front National et, espérons-le pour notre pays, bientôt Présidente de la République, Marine LE PEN, est irréprochable. Elle n'exprime aucune ambiguïté. En Février 2011, elle déclarait au journal Le Point : « Tout le monde sait ce qui s'est passé dans les camps et dans quelles conditions. Ce qui s'y est passé est le summum de la barbarie. Et, croyez-moi, cette barbarie, je l'ai bien en mémoire ». Elle ajoute, au cas où ce ne serait pas assez clair : « Je ne me sens aucune filiation avec ce que fut l'armée allemande. Cette armée a assassiné nos pères et nos frères, je ne l'oublie pas. Et tous ceux qui font preuve d'ambiguïté sur le sujet m'agacent au plus haut point. » De même, je dénonce ici l'attitude du Groupe « DROITE UNIE » qui joue le rôle de vassal à l'encontre de la seigneurie municipale. **Groupe Château-Thierry fait front**